

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TARIFICATION

Madame Marie - Christine QUEOURON, Adjoint au Maire, propose au Conseil municipal de réviser les tarifs relatifs à l'aire d'accueil des gens du voyage tout en précisant que l'eau et l'électricité font l'objet d'une facturation correspondant aux consommations réelles, sur la base des derniers tarifs connus.

Libellé	Tarifs à compter du 1 ^{er} août 2015
Droits de place / semaine	7.70 €
Eau et assainissement / m³	3.19 €
Electricité / Kwh	0.16 €

Vu l'avis de la commission « Action sociale – Santé – Logement » en date du 20 avril 2015,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Marie-Christine QUEOURON, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 23 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 6 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »,

APPROUVE les tarifs précités.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	23
POUR	23
CONTRE	0

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 19/06/2015

Et de la publication, le... 7/05/2015

Fait à Landivisiau, le... 30/04/2015

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

